852 (2008-2009) — N° 5

PARLEMENT WALLON

SESSION 2008-2009

3 NOVEMBRE 2008

PROJET DE DÉCRET

relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire *

SOUS-AMENDEMENT

proposé par

Mme Ch. Bertouille et Consorts

* Voir Doc. **852** (2008-2009) – N[os] 1 à 4.

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROJET DE DÉCRET

relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire

SOUS-AMENDEMENT

Sous-amendement à l'amendement N° 6
(Doc 852 (2008-2009) – N° 4)

Supprimer les mots « L'administration rédige ».

Ajouter au 1er alinéa les mots suivants : « est transmis au Gouvernement et au Parlement pour le 31 mars de l'année suivante ».

Remplacer le 2e alinéa par le texte suivant : « Le Gouvernement définit les modalités d'exécution du présent article. ».

Ch. Bertouille
M. Willocq
P.-O. Delannois